

## Communiqué de presse

### **Lutter contre les pollutions chimiques dans les milieux aquatiques**

#### **L'Onema et l'Ineris signent un accord-cadre**

Paris, le 19 mai 2008 – L'objectif de la directive cadre sur l'eau (DCE) est de parvenir à un bon état écologique et chimique des eaux d'ici à 2015. Le suivi de la qualité des eaux basé sur une sélection de paramètres chimiques et écologiques permettra de dresser un bilan complet de l'état des eaux en Europe. C'est ce à quoi s'emploient, en France, les établissements publics tels que l'Onema et l'Ineris qui signent aujourd'hui un accord-cadre pour engager leurs actions communes de recherche et d'expertise, dans 4 domaines-clés.

#### **1/ Quelles concentrations sont admissibles dans les milieux aquatiques ?**

Pour garantir le bon état des eaux, encore faut-il se fixer des seuils admissibles pour les polluants, qui soient partagés aux niveaux nationaux et européens. Ces seuils demandent que soient connues les concentrations « sans effets attendus sur les espèces vivant dans les écosystèmes aquatiques » (PNEC). L'Ineris apporte à l'Onema son savoir-faire en écotoxicologie en s'appuyant sur ses programmes expérimentaux et sur une veille internationale. Il proposera 80 normes de qualité en 2008 et maintiendra une base de données sur les constantes écotoxicologiques de 600 substances. Un autre volet de l'accord-cadre concerne la prédiction de l'impact sur le milieu d'une substance chimique : valeurs de référence, seuils opérationnels indispensables à l'application de la DCE, mécanismes d'action des substances chimiques et risques écotoxicologiques.

#### **2/ Vers une mesure fidèle des polluants réglementés et émergents**

Une réglementation efficace doit s'appuyer sur des systèmes de mesure fiables. Les façons de prélever et les méthodes d'analyse chimique doivent être harmonisées pour prévenir les contentieux nationaux et internationaux. Les méthodes analytiques doivent aussi progresser pour améliorer les limites de détection qui restent parfois insuffisantes pour des polluants réglementés, et *a fortiori* pour mesurer des polluants émergents. Pour cela, l'Ineris coordonne le consortium AQUAREF qui rassemble, pour ces méthodes, l'Ifremer, l'Ineris, le LNE, le BRGM et le Cemagref. L'accord cadre permettra également d'associer l'Onema au réseau européen NORMAN dédié aux polluants émergents.

#### **3/ Des connaissances pour agir efficacement à la source : modélisation des transferts**

Pour réduire les pollutions, il faut en connaître les sources et prévoir les concentrations attendues dans le milieu donc notamment caractériser les filières industrielles et préciser l'origine des polluants. Il s'agit aussi de hiérarchiser les substances pour répondre aux enjeux du programme national de réduction des substances dans l'eau. La modélisation environnementale est un outil clef de cette prédiction.

#### **4/ Des biomarqueurs pour surveiller l'effet sur les êtres vivants des mélanges de polluants dans les cours d'eau :**

Les milieux aquatiques subissent en général des pollutions multiples causées par des substances chimiques appartenant à des familles variées. Cela rend difficile l'évaluation de la complexité de la contamination chimique et ses effets précoces sur les organismes vivants. La mise au point de biomarqueurs est une approche prometteuse pour appréhender cette complexité. C'est un axe majeur de recherche en écotoxicologie.

**Un biomarqueur est un changement observable et/ou mesurable au niveau moléculaire, biochimique, cellulaire, physiologique ou comportemental, qui révèle l'exposition présente ou passée d'un individu à au moins une substance chimique à caractère polluant.**

L'Ineris, après leur mise au point dans ses installations expérimentales, teste actuellement certains biomarqueurs grâce à des campagnes de prélèvement dans les cours d'eau en collaboration avec l'Onema. L'enjeu commun aux deux organismes est d'évaluer leur intérêt en termes d'application pour la surveillance des milieux.

**Pour l'année 2008, le programme d'actions conduit en collaboration s'élève à environ 2,1 millions d'euros cofinancés à 73 % par l'Onema.**

#### **L'INERIS en bref**

---

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, sur la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale.

Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

Il emploie 561 personnes dont 317 ingénieurs et chercheurs, basés principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

#### **L'Onema en bref**

---

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret d'application du 25 mars 2007 ont créé l'Onema, établissement public national sous tutelle du ministère en charge du développement durable (MEEDDAT). Organisme de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques, il a pour mission de mener et de soutenir au niveau national des actions destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau, des écosystèmes aquatiques, de la pêche et du patrimoine piscicole.

Afin de fournir et organiser une expertise de haut niveau, fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau, l'Onema conclut notamment des accords-cadres avec les organismes nationaux de recherche.

#### **Contacts Presse INERIS**

---

Ginette Vastel  
Directrice de la Communication  
03 44 55 66 08  
ginette.vastel@ineris.fr

Nadège Chapelin  
H&B Communication  
01 58 18 32 45  
n.chapelin@hbcommunication.fr

#### **Contacts Presse Onema**

---

Gisèle Parfait  
Responsable de la communication  
01 45 14 07 47  
gisele.parfait@onema.fr

Claire Roussel  
Chargée de communication  
01 45 14 07 33  
claire.roussel@onema.fr